



encontact

bulletin à l'intention des retraités



Régime de retraite de Postes Canada – Résultats de fin d'exercice 2008

L'année 2008 a été marquée par des bouleversements dans les marchés financiers du monde entier. La débâcle des prêts hypothécaires à risque aux États-Unis a eu pour effet d'ébranler la confiance des institutions financières mondiales les unes envers les autres, ce qui les fait hésiter à accorder des prêts entre elles et aux consommateurs. À l'échelle de la planète, les consommateurs ont été témoins d'une baisse récente de la richesse et l'incertitude à l'égard de la situation économique future les a poussés à diminuer radicalement leurs dépenses. Les régimes de retraite canadiens n'ont pas échappé à ce ralentissement économique sans précédent, ni à la rapidité avec laquelle il s'est produit.

Pour 2008, le taux de rendement de la caisse de retraite de Postes Canada se situe à -19,3 % par rapport au point de référence de -17,6 %. C'est la première fois depuis la création du Régime, il y a de cela huit ans, que son taux de rendement est inférieur à son point de référence. L'un des principaux facteurs qui ont causé ce repli est la faiblesse des marchés boursiers, surtout en ce qui concerne les actions internationales de la caisse.

« Malgré le décevant rendement des placements en 2008, le Régime est entièrement provisionné sur le plan de la continuité au 31 décembre 2008,



avec un surplus estimé à 675 millions de dollars», a déclaré Douglas Greaves, vice-président de la caisse de retraite et directeur des placements. « Bien que les répercussions à court terme du rendement des placements aient été négatives, le Régime est conçu pour produire un rendement à long terme pour assurer le versement des prestations de retraite pour les participants, les retraités et les bénéficiaires. »

Comme mesure proactive, le ministère des Finances a entrepris, de concert avec les répondants des régimes de retraite et d'autres intervenants intéressés, un processus de consultations dans le but d'identifier la réglementation fédérale qui doit être révisée pour tenir compte de la réalité économique actuelle tout en continuant à protéger les prestations de retraite des participants. Le 9 janvier 2009, le ministère des Finances, au nom du ministre des Finances, a émis un document de travail intitulé *Renforcer le cadre législatif et réglementaire des régimes de retraite privés assujettis à la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. Postes Canada est heureuse de participer à ce processus de consultations et a fourni ses commentaires au ministère des Finances en mars 2009.

Dates de paiements de la pension pour 2009

31 déc. 2008
30 janv. 2009
27 févr. 2009
31 mars 2009
30 avril 2009
29 mai 2009
30 juin 2009
31 juil. 2009
31 août 2009
30 sept. 2009
30 oct. 2009
30 nov. 2009
31 déc. 2009

Gardez contact

Vous déménagez? Vous avez déménagé? Veuillez garder le contact et appeler le Centre du régime de retraite au **1 877 480-9220 (ATS : 613 734-8265)** pour communiquer votre nouvelle adresse. Cela vous permettra de recevoir les messages importants concernant votre régime de retraite.

Restrictions

Dans cette publication, le terme Régime désigne le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes. Les prestations exactes que vous recevez du Régime sont régies par le texte officiel du Régime qui est la référence finale dans tous les cas de différends. Pour obtenir plus de renseignements sur les termes utilisés dans cette publication, veuillez consulter le site www.retraitecp.com. Vous trouverez également des précisions dans *Votre relevé personnel de prestations de retraite* et dans *Votre livret d'information*.

Afin de faciliter la lecture de cette publication, le genre masculin est utilisé pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Conjoncture du marché

Les marchés des actions ont connu un net recul au cours du deuxième semestre de 2008 du fait que la crise des crédits s'est aggravée, l'indice composé S&P/TSX ayant connu une baisse de 36,8 %. En ce qui a trait au dollar canadien, l'indice S&P 500 aux États-Unis a diminué de 13 %, et l'indice EAO a diminué de 22,6 %. L'indice DEX obligataire universel a augmenté de 4,1 %; la Banque du Canada a diminué son taux d'intérêt du jour au lendemain, qui est passé de 3 % à 1,5 %, afin de relancer l'économie. Le tableau suivant fait état du rendement du Régime (% de rendement).

CATÉGORIE D'ACTIF	VALEUR DU MARCHÉ (EN MILLIONS)	2008 JUILLET À DEC	2008 ANNÉE COMPLÈTE	2007 ANNÉE COMPLÈTE	2006 ANNÉE COMPLÈTE	2005 ANNÉE COMPLÈTE	2004 ANNÉE COMPLÈTE	2003 ANNÉE COMPLÈTE
Revenu fixe								
Encaisse et placements à court terme	138,7 \$	1,2 %	3,0 %	3,2 %	4,1 %	2,7 %	2,4 %	2,9 %
Obligations canadiennes	4 558,7	-0,3 %	3,7 %	3,5 %	2,4 %	8,6 %	9,6 %	8,4 %
Actions								
Actions canadiennes	2 819,3	-33,8 %	-32,0 %	9,0 %	18,9 %	25,2 %	15,6 %	25,5 %
Actions américaines	2 059,9	-15,1 %	-21,6 %	-10,7 %	16,9 %	3,4 %	4,9 %	7,5 %
Actions internationales	1 484,3	-31,8 %	-37,4 %	-5,1 %	28,4 %	13,2 %	13,3 %	7,3 %
Immobilier	556,7	-5,1 %	-1,5 %	16,8 %	24,8 %	17,2 %	—	—
Total du Régime de retraite agréé—	11 617,6 \$	-18,68 %	-19,27 %	2,09 %	14,25 %	13,73 %	11,13 %	13,87 %
Point de référence—		-16,49 %	-17,58 %	0,91 %	12,98 %	11,17 %	9,23 %	13,48 %

Vos questions

Q. Qui dois-je appeler si j'ai des questions au sujet de l'augmentation du coût de la vie?

R. Si vous avez des questions concernant l'augmentation du coût de la vie, veuillez communiquer avec le Centre du régime de retraite au 1-877-480-9220 (ATS-613-734-8265) ou visiter le site Web www.retraitepcp.com sous « Pensionnés / Indexation et ma pension ».

Q. Qui dois-je appeler si j'ai des questions à propos de l'impôt ou de mon formulaire T4A?

R. Si vous avez des questions concernant votre formulaire T4A ou désirez de l'information à propos de l'impôt prélevé sur votre pension, veuillez communiquer avec RBC Dexia au 1-800-876-4498.

Statistiques concernant les services aux participants en 2008

Pensionnés

Appels téléphoniques	4,447
Changement d'adresse	53
Changement bancaire	339

Visites du site

www.retraitepcp.com

74,268

Si vous souhaitez proposer des sujets pour le bulletin «encontact» veuillez écrire à :

**SERVICE DES PENSIONS
 2701 PROM RIVERSIDE
 BUREAU B320
 OTTAWA ON K1A 0B1**

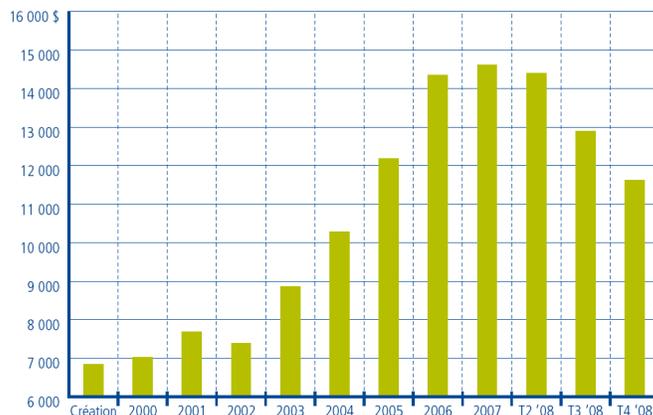
Nº. de la convention Poste-publications : 40020903

OU par courriel à l'adresse : pension.services@postescanada.ca

Points saillants des placements

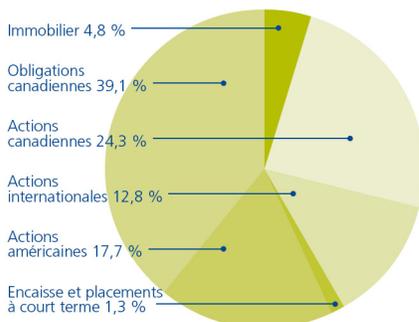
- Pour le second semestre, le taux de rendement de la caisse se situe à -18,68 % par rapport au point de référence de -16,49 %.
- Pour 2008, le taux de rendement de la caisse se situe à -19,27 % par rapport au point de référence de -17,58 %.
- Au 31 décembre 2008, la caisse avait un actif de 11 617,6 millions de dollars.
- Le Régime a eu des sorties nettes de 81,5 millions de dollars au cours du second semestre. Nous avons réduit l'encaisse et les placements à court terme de 155,0 millions de dollars, les actions canadiennes de 50,0 millions de dollars et les obligations canadiennes de 70,0 millions de dollars. Nous avons affecté 33,1 millions de dollars aux biens immobiliers, 125,0 millions de dollars aux actions américaines, 32,6 millions de dollars au compte de couverture de change et 5,3 millions de dollars aux fonds d'investissements privés.

En millions de dollars



Points saillants de la composition de l'actif

COMPOSITION DE L'ACTIF



- Au 31 décembre 2008, les 59,6 % de l'actif ont été affectés à des actions et à des biens immobiliers, ce qui se situe en dessous de la composition de l'actif visée (62,5 %). Les actions canadiennes représentaient 24,3 % du total, les actions américaines, 17,7 %, les actions internationales, 12,8 %, et les biens immobiliers, 4,8 %.
- Un pourcentage de l'actif de 40,4 % a été investi dans des obligations et des placements à court terme, par rapport à une composition de l'actif visée de 37,5 %. Ce chiffre comprend 8,7 % d'obligations à rendement réel, 30,4 % d'obligations canadiennes et 1,3 % de placements de fonds liquides et de placements à court terme.